Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 12

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Donc plutôt les concours ; je sais que vous avez entre autres plusieurs œuvres importantes dans votre ville natale ainsi qu'au Canada. Parlez-nous maintenant de ce symposium à la Faisanderie de la forêt domaniale de Sénart auquel participaient cinq artistes contemporains, deux Français et trois étrangers parmi lesquels vous représentiez la Suisse.

— Le symposium est donc une réunion d'artistes réalisant en même temps et sur place, leur œuvre personnelle. Celui-ci a été financé par le ministère de l'Agriculture et réalisé par la Direction régionale de l'Office national des Forêts pour la région parisienne. Son but est de constituer, en plusieurs étapes successives, un musée de la sculpture en plein air. L'an dernier sept artistes ont été retenus par le jury d'après leurs maquettes, cette année-ci, cinq

— Votre grande sculpture en aluminium nommée « Le lieu du dragon », est une sorte d'autel dédié aux dieux de la forêt et présente quelque chose de taoïste dans son inspiration. Elle est très belle sur le rideau d'arbres légers qui forment écran et s'intègre très bien à l'environnement. En complément, tous les artistes du symposium exposaient des œuvres de moindre dimension au très moderne Centre culturel de Corbeil-Essonnes. Je pense que vous approuvez cette tendance de faire éclater les limites de la capitale.

— D'autant plus que j'ai réalisé en 1969-1970 un ensemble très important à Vitry-sur-Seine, intitulé « Lieu de rencontre » et composé de onze éléments praticables rassemblés dans un espace. Cela atteint 15 m de hauteur et en surface 18 m sur 22 m. Les éléments en polyester teinté beige, gris foncé et rouge peuvent avoir une attribution pratique. L'expérience était du plus haut intérêt.

— Il m'apparaît que vous êtes dans une période extrêmement favorable tant sur le plan de la création artistique que sur celui de la notoriété à laquelle vous atteignez. Voyez-vous là un phénomène naturel, le premier entraînant logiquement le second ?

— Je veux bien croire qu'étant dans la plénitude de mes moyens, la diffusion qui en découle est plus grande ; mais il existe également un renouveau d'intérêt pour la sculpture, des manifestations plus nombreuses et plus vivantes de cet art, une meilleure imbrication dans l'architecture, toutes choses qui expliquent qu'à talent égal, les degrés de la renommée se gravissent avec plus de facilité que jadis.

— Merci pour tous ces renseignements, mon cher Condé ; ils donneront certainement aux lecteurs du « Messager Suisse » le goût de connaître votre œuvre ou d'approfondir la connaissance qu'ils en ont déjà.

Edmond Leuba

● *Le lieu du dragon - Faisanderie de Sénat - Aluminium 1972.*

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (Xe) - C.C.P. Messager Suisse 12273-27. — Prix de l'abonnement : 20 F - Etranger : 25 F
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 170, rue des Trois-Tilleuls, 77 - Z.I. Vaux-le-Pénil - Dépôt légal : 4e trimestre 1972 - No 12 (Commission paritaire no 36087)
La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique
Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal
Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris (VIIe) - Tél. : 548-80-48